

AVIS

À TOUS LES USAGERS DU SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE

Madame, Monsieur,

Après avoir géré son service de transport collectif pendant plus de 35 ans, la Ville de Sainte-Julie se voit malheureusement dans l'obligation de le confier au Réseau de transport métropolitain (RTM). En effet, à compter du jeudi 1^{er} juin 2017, ce service changera de mains conformément à la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal*.

Nous, Mario Lemay, président de la Commission de transport collectif depuis 1996 et André Lemay, vice-président depuis 2000, tenons à vous assurer que nous avons mis tout en œuvre pour assurer la meilleure transition possible et sensibiliser le RTM à l'importance de maintenir nos hauts standards de qualité.

Avant de passer le flambeau au RTM, nous souhaitons remercier les usagers en notre nom, mais aussi en celui du conseil municipal et de tous ceux et celles qui ont participé à la mise en œuvre du transport collectif au cours des trois dernières décennies. Merci de nous avoir aidés à développer et améliorer le service en nous soumettant vos commentaires et requêtes. Merci d'avoir répondu à nos sondages et d'avoir participé aux différentes rencontres organisées pour demeurer à votre écoute et adapter le service à vos besoins.

C'est ainsi que nous avons fait progresser l'achalandage des circuits express de près de 30 % depuis 2008 et que nous sommes parvenus à hausser de 85 % la fréquentation des circuits locaux entre 2013 et 2016, grâce à l'instauration de la gratuité et à la bonification du service.

Nous dressons aussi un bilan positif de notre implication en citant les nombreuses autres initiatives lancées par la Commission de transport collectif et le conseil municipal :

- Un nouveau contrat avec le transporteur, Transdev, qui a permis de rajeunir la flotte de véhicules, d'ajouter des autocars sur les circuits express pour un meilleur confort des usagers et d'utiliser de plus petits véhicules sur les circuits locaux pour bonifier le service tout en favorisant la quiétude des citoyens demeurant le long des parcours;
- Une desserte des Promenades Saint-Bruno et de Ski Saint-Bruno, la fin de semaine;
- L'instauration du service le dimanche et la bonification du service du samedi;

- La mise en place d'un service d'information aux voyageurs (Rythmo) indiquant en temps réel le positionnement des autobus et les heures de passage aux arrêts;
- La création d'un site Internet dédié au transport collectif permettant de consulter les horaires, trajets et heures de passage en temps réel;
- L'obtention, après plusieurs années de démarches, d'un nouveau terminus et stationnement incitatif pour lesquels la Ville de Sainte-Julie assume les coûts de certains services, soit une station vélo et des abribus chauffés (à venir) et une toilette.

Malgré le changement de gouvernance qui s'opérera à compter du 1^{er} juin, nous vous assurons que nous continuerons d'être à votre écoute afin de bien faire connaître vos besoins et attentes aux administrateurs du Réseau de transport métropolitain (RTM), avec qui nous serons en contact régulier.

Votre abonnement au portail Mon Sainte-Julie pour le transport collectif demeure actif.

Puisque la Ville de Sainte-Julie n'a pas partagé sa base de données conformément à ses engagements et obligations en matière de protection des renseignements personnels, les messages du RTM vous seront transmis par le service Mon Sainte-Julie, qui demeurera fonctionnel après le 1^{er} juin. Par contre, il sera possible de **vous désabonner** en tout temps afin de ne plus recevoir nos communications par courriel et messages texte.

Éventuellement, nous vous indiquerons la marche à suivre pour vous abonner directement à l'infolettre du RTM.

En vous remerciant à nouveau, nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.



Mario Lemay
Président



André Lemay
Vice-président